

7 % des futures mères prennent des médicaments dangereux

SANTÉ Les médicaments sont encore trop souvent prescrits aux femmes enceintes, au risque de créer des malformations chez le fœtus

On se souvient du Softenon, cet anti-nauséeux vendu en Belgique entre 1959 et 1962, qui avait fait naître des milliers d'enfants sans bras ou aux jambes déformées dans les 76 pays où il était commercialisé. Aujourd'hui encore, la consommation de médicaments pendant la grossesse suscite des inquiétudes, souvent aussi des incertitudes, chez les femmes. A raison : même inoffensif pour la mère, un médicament aussi courant qu'un anti-inflammatoire peut être néfaste pour le fœtus.

Pourtant, huit femmes sur dix consomment, au cours de leur grossesse des médicaments prescrits et remboursés. Un nombre important, révèle une étude des Mutualités libres publiée aujourd'hui, que *Le Soir* a pu consulter. En analysant les données de plus de 60.000 de leurs affiliées, enceintes entre 2013 et 2016, les Mutualités socialistes ont également découvert qu'il

s'agissait dans 7 % des cas de médicaments potentiellement dangereux pour le fœtus ou susceptibles de provoquer des anomalies dans son développement.

La sensibilisation est donc primordiale. A l'initiative de la ministre de la Santé publique, Maggie De Block (VLD), l'agence fédérale des médicaments et des produits de santé avait ainsi lancé, fin 2017, une campagne visant à informer et guider les femmes, et encourager le dialogue avec les professionnels de la santé (médecin, pharmacien, sage-femme).

« Pour les pharmaciens, il est difficile et délicat de demander à chaque femme si elle essaie d'avoir un enfant ou est enceinte », fait remarquer Alain Chaspierre, pharmacien et président de l'Association des pharmaciens belges (APB). Ce dernier souhaite « encourager les femmes à le mentionner spontanément à leur pharmacien et leur méde-

cin ».

Seulement du paracétamol

Un dialogue qui permettrait d'éviter la prescription de médicaments potentiellement nocifs pour le fœtus.

Parmi ceux-ci, certains sont toutefois disponibles sans ordonnance, voire sur internet. C'est le cas d'anti-inflammatoires non stéroïdiens, comme le Diclofénac ou l'Ibuprofène, à proscrire absolument : « Un tiers des femmes ne sait pourtant pas que ces médicaments, tout comme les aspirines, sont contre-indiqués tout au long de la grossesse », indique Alain Chaspierre. Pour traiter la douleur sans risquer de nuire au fœtus, une solution : le paracétamol.

Pour aider les femmes à s'y retrouver, une autre solution consisterait à apposer un pictogramme de femme enceinte sur les boîtes de médicaments dangereux, comme c'est le cas en France. ■

CLARA VAN REETH